

Comité permanent des comptes publics

Rôle du Comité

Le Comité permanent des comptes publics (le Comité) est habilité à examiner les rapports de la vérificatrice générale et les Comptes publics, et à faire part à l'Assemblée législative de ses observations, de ses opinions et de ses recommandations à leur égard. Ces rapports sont réputés être renvoyés en permanence au Comité dès qu'ils sont déposés. Le Comité étudie et évalue diverses questions, puis en fait rapport à l'Assemblée législative, notamment en ce qui concerne l'économie et l'efficacité des activités du gouvernement et du secteur parapublic ainsi que l'efficacité des programmes gouvernementaux dans la réalisation de leurs objectifs.

En vertu des articles 16 et 17 de la *Loi sur le vérificateur général*, le Comité peut aussi demander à la vérificatrice générale d'examiner toute question relative aux Comptes publics ou d'accomplir une mission spéciale en son nom.

Le Comité tient normalement des audiences pendant l'année lorsque l'Assemblée législative siège, pour traiter de questions soulevées dans notre Rapport annuel ou nos rapports spéciaux, puis il présente ses observations et ses recommandations à l'Assemblée législative.

Nomination au Comité et composition

Les membres du Comité sont habituellement nommés par motion de l'Assemblée législative. La composition du Comité est proportionnelle à la représentation des partis politiques à l'Assemblée législative. Tous les membres ont le droit de vote pour les motions, à l'exception du président qui ne peut voter qu'en cas d'égalité des voix. Le Comité est habituellement établi pour la durée de la législature, c'est-à-dire à compter de l'ouverture de la première session suivant immédiatement des élections générales jusqu'à la dissolution de l'Assemblée législative.

En conformité avec le Règlement de l'Assemblée législative et par suite des élections tenues en juin 2014, les membres du Comité ont été nommés le 16 juillet 2014. Le président et la vice-présidente ont été élus le 22 octobre 2014 lors de la première réunion du Comité. Voici la composition actuelle du Comité, qui a fait l'objet de deux changements entre le 16 juillet 2014 et le 13 septembre 2016 :

- Ernie Hardeman, président, Parti progressiste-conservateur (du 16 juillet 2014 à aujourd'hui)
- Lisa MacLeod, vice-présidente, Parti progressiste-conservateur (du 16 juillet 2014 à aujourd'hui)

- John Fraser, Parti libéral (du 16 juillet 2014 à aujourd'hui)
- Percy Hatfield, Nouveau parti démocratique (du 16 juillet 2014 à aujourd'hui)
- Monte Kwinter, Parti libéral (du 13 septembre 2016 à aujourd'hui)
- Harinder Malhi, Parti libéral (du 16 juillet 2014 à aujourd'hui)
- Peter Milczyn, Parti libéral (du 5 avril 2016 à aujourd'hui)
- Julia Munro, Parti progressiste-conservateur (du 16 juillet 2014 à aujourd'hui)
- Arthur Potts, Parti libéral (du 16 juillet 2014 au 5 avril 2016, et du 13 septembre 2016 à aujourd'hui)
- Chris Ballard, Parti libéral (du 5 avril au 13 septembre 2016)
- Han Dong, Parti libéral (du 16 juillet 2014 au 5 avril 2016)
- Lou Rinaldi, Parti libéral (du 16 juillet 2014 au 13 septembre 2016)

Rôle consultatif de la vérificatrice générale auprès du Comité

Conformément à l'article 16 de la *Loi sur le vérificateur général*, sur demande du Comité, la vérificatrice générale, souvent accompagnée de cadres supérieurs, assiste aux réunions du Comité pour l'aider à faire des examens et à tenir des audiences concernant notre rapport annuel, les Comptes publics de l'Ontario et tout rapport spécial produit par notre bureau.

Méthodes et activités du Comité

Le Comité peut se réunir chaque semaine lorsque siège l'Assemblée législative et, avec l'approbation de cette dernière, à tout autre moment de son choix. Toutes les réunions sont publiques, à l'exception de celles réservées à l'établissement de l'ordre du jour et à la préparation des rapports du Comité. Toutes les délibérations publiques du Comité sont consignées dans le Journal des débats, c'est-à-dire le procès-verbal intégral officiel des débats, discours et autres délibérations de l'Assemblée législative.

Le Comité choisit des dossiers d'intérêt dans notre rapport annuel et nos rapports spéciaux, et il tient des audiences à leur sujet. Il examine généralement des sections du chapitre du Rapport annuel consacré aux audits de l'optimisation des ressources et des chapitres faisant état de l'avancement des mesures prises. En temps normal, chacun des trois partis politiques choisit, chaque année, trois audits ou autres sections de notre rapport annuel, qui sont soumis à l'examen du Comité.

À chaque audience, la vérificatrice générale, des cadres supérieurs de son Bureau et un chercheur du Service de recherches de l'Assemblée législative communiquent au Comité les informations pertinentes sur la section applicable du Rapport. Le chercheur prépare un cahier d'information qui comprend les réponses du ministère ou de l'organisme de la Couronne ou du secteur parapublic faisant l'objet de l'audit ou de l'examen. Normalement, le Comité demande à des cadres supérieurs des entités auditées de comparaître à l'audience pour répondre aux questions de ses membres. Comme notre rapport annuel traite de questions opérationnelles, administratives et financières plutôt que stratégiques, on demande rarement aux ministres d'assister aux réunions. Une fois que les audiences du Comité sont terminées, le chercheur rédige un rapport provisoire conformément aux instructions du Comité. Le Comité présente

ses conclusions et recommandations à l'Assemblée législative.

Le greffier du Comité demande aussi chaque année aux entités auditées non convoquées aux audiences d'informer le Comité des mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées et aux autres préoccupations soulevées dans nos rapports.

Réunions tenues

Le Comité s'est réuni à 24 reprises entre septembre 2015 et août 2016. Les sujets abordés lors de ces réunions ont inclus Metrolinx, l'amélioration de la reddition de comptes, la Stratégie visant des écoles saines, les centres d'accès aux soins communautaires, ServiceOntario, Hydro One, les Comptes publics de l'Ontario, les programmes de dépistage du cancer, le Programme de prêts d'Infrastructure Ontario et l'éducation des élèves autochtones. Bon nombre de ces réunions ont comporté des audiences auxquelles des représentants du gouvernement et du secteur parapublic ont été appelés à comparaître pour témoigner devant le Comité et répondre à ses questions au sujet des observations formulées dans nos rapports. D'autres réunions ont été consacrées aux travaux du Comité, à la rédaction de ses rapports ou à la présentation d'information par la vérificatrice générale. Au cours de la même période, les trois rapports spéciaux suivants ont été préparés par suite de motions adoptées par le Comité afin de demander à la vérificatrice générale de mener des audits (rapports spéciaux) :

- 23 septembre 2015 – Centres d'accès aux soins communautaires — Opérations financières et prestation des services
- 18 mai 2016 – Paiements du gouvernement aux syndicats du secteur de l'éducation
- 8 juin 2016 – Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015

Rapports du Comité

Le Comité rédige des rapports et des lettres sur son travail qui sont déposés à l'Assemblée législative. Ces rapports et ces lettres résument l'information recueillie par le Comité durant ses réunions et contiennent ses observations et recommandations. Une fois déposés, les rapports et les lettres du Comité sont accessibles au public par l'entremise du greffier du Comité ou en ligne à l'adresse Internet www.ontla.on.ca, de même que sur notre site Web à l'adresse www.auditor.on.ca.

En général, les rapports du Comité comprennent des recommandations et demandent à la direction du ministère ou de l'organisme de la Couronne ou du secteur parapublic de communiquer ses réponses au greffier du Comité dans un délai prescrit. En date du 30 septembre 2016, le Comité travaillait à la rédaction de quatre rapports, et il avait déposé les six rapports suivants à l'Assemblée législative depuis notre dernier rapport sur ses activités :

- 23 novembre 2015 – Programmes de dépistage du cancer
- 24 novembre 2015 – Initiative des compteurs intelligents
- 22 mars 2016 – Éducation des élèves autochtones
- 5 avril 2016 – Comptes publics de la province
- 7 juin 2016 – ServiceOntario
- 7 juin 2016 – Metrolinx – Planification régionale des transports

Parmi les six rapports déposés par le Comité, quatre avaient trait à des suivis effectués par notre bureau et qui figuraient dans nos rapports annuels de 2014 et de 2015, où le Comité avait appelé des témoins à comparaître pour discuter des progrès accomplis afin de donner suite à nos recommandations. Le rapport déposé par le Comité le 24 novembre 2015 traitait de notre audit de l'optimisation des ressources de 2014 sur l'Initiative des compteurs intelligents, et celui déposé le

5 avril 2016, du chapitre 2 de notre *Rapport annuel 2014* sur les Comptes publics de l'Ontario.

Dans le volume 2 de notre Rapport annuel, nous faisons le suivi des recommandations formulées par le Comité dans ses cinq derniers rapports déposés en 2015 (Commission des services financiers de l'Ontario – Surveillance réglementaire des régimes de retraite et des services financiers; Infrastructure Ontario – Diversification des modes de financement et d'approvisionnement; Qualité de l'enseignement universitaire de premier cycle; Programmes de dépistage du cancer; Initiative des compteurs intelligents), dans son rapport du 22 mars 2016 sur l'éducation des élèves autochtones et dans celui du 5 avril 2016 sur les Comptes publics de la province. Chacune des sections présente :

- les recommandations contenues dans le rapport du Comité;
- les réponses de l'entité auditée aux recommandations du Comité;
- un tableau récapitulatif de l'état des mesures prises en réponse aux recommandations du Comité (p. ex. pleinement mise en oeuvre, en voie de mise en oeuvre).

Le volume 2 comprend en outre notre suivi du rapport intitulé *Services d'ambulance aérienne et services connexes d'Ornge : Rapport sommaire, déposé par le Comité le 30 octobre 2014*.

Conseil canadien des comités des comptes publics

Le Conseil canadien des comités des comptes publics (CCCCP) se compose de délégués des comités des comptes publics fédéral, provinciaux et territoriaux de l'ensemble du pays. Il tient une conférence annuelle conjointe avec le Conseil canadien des vérificateurs législatifs pour discuter de questions d'intérêt commun.

La 37^e conférence annuelle s'est tenue à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) du 21 au 23 août 2016.